

■ **Précision Electronique Precel S.A.**, à Neuchâtel, développement, fabrication et vente de produits mécaniques et électroniques. (FOSC du 31.12.2002, p. 14). La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution de la société est abrogée. Conversion des 90 actions de CHF 1'000 et des 100 actions de CHF 100, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives liées selon statuts. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 90 actions de CHF 1'000 et 100 actions de CHF 100, toutes nominatives, liées selon statuts. Nouveaux statuts du 23.04.2003. Egli Charles, Kudelski Marguerite et Duvoisin Jean-Jacques ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Brossard Claude-Alain, de Muriaux, au Landeron, est administrateur unique avec signature individuelle.

Journal no 1062 du 28.04.2003
(00974582 / CH-645.1.000.790-5)